



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 avril 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es) :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-04-112 / FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DE PÂQUES**

**CONSIDÉRANT** les congés sont déterminés par la politique administrative de la municipalité de Saint-Valère;

**CONSIDÉRANT QUE** les congés de Pâques sont au niveau de la politique administrative de la municipalité de Saint-Valère;

**CONSIDÉRANT QUE** les journées déterminées par la politique sont en parties les fins de semaine;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Guy Dupuis et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon résolu unanimement :

- **QUE** le bureau municipal soit fermé à compter du **jeudi 17 avril 2024 à 16h30** et la **réouverture soit fixée au mardi 22 avril 2025** aux heures habituelles;
- **QUE** l'horaire prévu pour les travailleurs aux services publics soit sur appel en alternance selon l'horaire proposé par le responsable des travaux publics à la direction générale et que tous les travailleurs seront au travail si des déneigements sont nécessaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 avril 2025**.

  
Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim